

# LA FRANCE CONTESTE DE 1900 A NOS JOURS

## I- Introduction :

De 1600 à nos jours, la France n'a jamais cessé de connaître, avec une intensité variable selon les époques, des agitations populaires. Charles Tilly s'est attaché à restituer dans toute son ampleur l'histoire de ces groupements de personnes agissant ensemble, réunies par des griefs et des espoirs communs, défendant des intérêts partagés.

## II- Etude du texte :

Après sa monographie de 1964 sur la « Vendée », Charles Tilly s'oriente vers l'étude des **mobilisations sociales**, dont la **grève** était une forme majeure. Ce qui l'intéressait, c'était moins le contenu expressif, ethnographique, de la grève que la reconstitution de séries, susceptibles de retracer un mouvement à confronter avec d'autres séries pour en comprendre le sens global.

Les **archives** nationales (**F7, F12, BB18**) et départementales (la **série M**, constituée par les versements des préfectures, commençant tout juste à être inventoriée), la **statistique** publiée par l'Office du travail à partir de 1890, fournissaient les données d'une rigoureuse étude quantitative.

Près de 100 000 **grèves** furent dénombrées et 18 000 **décortiquées**. Pour brasser cette énorme matière, les auteurs ne disposaient pas encore d'**ordinateurs**, mais déjà de procédés **mécanographiques** qui permettaient **totalisations, corrélations** et **analyses factorielles** multivariées.

L'ouvrage impressionne par son appareil statistique et sa mise en œuvre : **une centaine** de **graphiques** et de **cartes** montrant la distribution spatiale des grèves à diverses époques. Le livre n'a jamais été dépassé à ce jour, triomphe de l'histoire quantitative, il vaut plus encore par son souci d'interprétation sociologique : comprendre les **déterminants**, les **formes** et **changements** de la **conflictualité ouvrière** en France à l'**ère industrielle**.

Le **premier** article de Tilly et **Edward Shorter**, son collaborateur (professeur à Toronto) : « **Le Déclin de la grève violente en France, 1890 - 1935** ». Les auteurs y soulignaient une de leurs thèses majeures : le rôle du **syndicalisme** dans une conflictualité de plus en plus organisée et rationalisée.

La **chronologie** montre la perspective : la longue durée, dans ses tendances et ses fluctuations ; mais aussi une datation entre **deux « révolutions »** qui suggère une hypothèse sur les poussées de **coalitions**. Les événements politiques (1936, 1968 notamment), sont marqués par des « **vagues** » de grèves qui leur doivent beaucoup plus qu'aux aléas de la conjoncture. Le contexte organisationnel, les relations des **syndicats** avec l'**Etat** sont des facteurs majeurs de la mobilisation sociale.

Selon Tilly, ces **actions collectives** ont leur propre histoire, puisque les mots d'ordre changent, les capacités d'agir évoluent, les moyens de l'action se transforment et que les possibilités de s'organiser ne se présentent pas toujours.

L'histoire de la contestation est donc une **histoire discontinue**. A priori, il n'est rien de semblable entre la **Lanturlu** de **février 1630** à **Dijon**, violente **émeute antifiscale**, les manifestations ouvrières répétées de la **Nation** à la **République**, les défilés étudiants de **mai 1968**, ou les saccages des préfectures aujourd'hui par les agriculteurs.

Cette étude de la contestation a révélé que les actions collectives, si elles ne se répètent pas à l'identique sur des **siècles**, répètent néanmoins pendant de longues périodes des signes, des pratiques, des formes d'organisation définies. Elles puisent à un **répertoire** selon les groupes, les lieux et les époques – **1840** marquant en ce domaine une rupture décisive. La **contestation**, c'est donc la **conjugaison d'intérêts**, d'une **occasion**, d'une **organisation** et d'une **action**.

Pour autant, ces **quatre éléments** s'ils sont nécessaires, ne suffisent pas à expliquer, ni par un lieu précis, ni par une population particulière, ni même par un événement spécifique, pourquoi la France a contesté.

L'existence d'incitations morales ne peut, par ailleurs, être passée sous silence. Chaque organisation est également susceptible d'être définie à partir d'une double dimension : **horizontale** (structuration communautaire ou associative) et **verticale** (degré de participation au pouvoir institutionnel).

En outre, on remarque que « si la mobilisation s'organise dans le cadre de **structures** favorisant la permanence de rapports collectifs étroits, elle ne se transforme en un véritable mouvement porteur de changement que lorsqu'elle affronte un type d'Etat spécifique ». Tout dépend alors de sa capacité à modifier le champ de l'**historicité**. Si donc, à certaines époques, les mouvements sociaux semblent refluer et à d'autres s'intensifier, il faut certes en attribuer l'origine aux acteurs mais aussi à la permanence des réseaux de relations.

Charles Tilly livre ici le secret de cette **alchimie sociale**. Ecrire l'histoire des actions collectives en France depuis le **XVIIe siècle**, c'est simplement répondre à la question : **Comment la formation de l'Etat et le développement du capitalisme ont-ils influencé les modalités de l'action – et de l'inaction – collective des gens du commun ?**

### **Conclusion :**

Dans leurs conclusions, tout en se revendiquant de **Marx**, ils s'en démarquent au moins sur **deux points** : le rôle de l'**artisanat**, plus moteur que la grande industrie, celui de la **conjoncture politique** dans les mouvements sociaux. Il y a dans ces travaux une réhabilitation du **politique** (rôle de l'**Etat**) et de l'**organisationnel** (**syndicalisme**) comme facteurs prépondérants des mobilisations.